



## CCE SME et CE SPS du 21 avril

( tout ce que vous n'avez pas pu savoir en ayant tout demandé ! )

**Malgré les vacances et l'absence des secrétaires du CCE SME et du CE de SPS, les directions ont maintenu coûte que coûte ces réunions dites d' « information ». Il nous reste à savoir pourquoi un tel entêtement car elles ont répondu à très peu de nos questions.**

Les ordres du jour du CCE de SME et du CE de SPS étaient les mêmes à savoir :

1. Information sur l'élaboration d'une méthode de travail (incluant la création de groupes de travail) en vue de préparer le projet de rapprochement des activités des sociétés SME et SPS.
2. Information sur l'ouverture d'un site extranet dédié au projet de rapprochement.

Le contenu du premier point de l'ordre du jour était très ambigu. On s'attendait notamment à obtenir des informations sur l'aspect social.

Les directions ont annoncé qu'elles se feraient aider de cabinets conseil (principalement Cap Gemini) pour mettre en place une méthode de rapprochement.

Afin que les directions respectives puissent répondre, SUD SME et SUD SPS avaient envoyé une série de questions assez précises sur :

Les conventions collectives, les accords Groupe, les accords d'entreprises et statuts du personnel, les contrats de travail, le

statut des entreprises et le conseil d'administration.

Quelques exemples de questions :

« *Quelle sera la convention collective retenue pour la nouvelle société ?* »

« *Si des accords Groupe venaient à disparaître, quel serait le calendrier retenu ?* »

« *Un avenant ou une modification du contrat de travail des salariés est-elle prévue ?* »

*Etc ...*

Il nous a été répondu que :

- les directions répondraient à certaines questions lors de CCE (SME) et CE (SPS) vers la mi-mai.
- beaucoup de questions seraient réglées lors des négociations.

Sur le calendrier, la seule chose que nous avons appris côté SME, c'est qu'il a reculé de 3 mois par rapport à celui annoncé par Mr. Schleicher lors de sa venue à St Médard le 6 avril.

Pourquoi ???

Les seules informations que les directions ont bien voulu nous donner accompagnées de la liste des personnes impliquées dans le projet sont les suivantes :

### **Projet d'organisation des activités :**

Les grands principes d'organisation ont été présentés :

- Une direction générale,
- Cinq business units (BU):
  - + Programmes Stratégiques
  - + Programmes Spatiaux
  - + Programmes tactiques
  - + Aéronautique et composites à matrices céramiques
  - + Automobile et composites à matrices organiques
- Des fonctions transverses :
  - + Stratégie, Secrétaire Général
  - + Finances
  - + Direction Technique et R&T
  - + Direction Industrielle
  - + Informatique - Systèmes d'Information
  - + Achats
  - + Inspection générale SSE
  - + Démarche de progrès
  - + Ressources Humaines

La CGC (SME et SPS) a demandé l'octroi d'un jour de RTT supplémentaire pour la journée de solidarité comme cela est pratiqué à SPS.

Au CE comme par les questions DP, SUD SME revendique depuis deux ans que ce jour de RTT nous soit rendu. Nous avons évidemment soutenu cette demande et nous sommes heureux que la CGC reprenne cette revendication.

La CGT SME a également appuyé cette demande.

Etant donné le néant des informations de la direction sur l'aspect social et l'absence de réponses à nos questions sur le calendrier, les accords, les groupes de travail, etc... SUD SME a fait une déclaration en séance.

### **Déclaration SUD SME au CCE** **du 21 avril 2011 :**

*« Malgré les questions précises qui ont été envoyées à la direction avant le CCE du 21 avril 2011, les élus du CCE considèrent que les réponses qui ont été apportées ne répondent pas au droit d'information des instances représentatives du personnel. »*

Pour résumer, la direction nous a convoqués à un CCE pour nous informer sur « l'élaboration d'une méthode de travail » sur laquelle nous n'avons rien appris « (incluant la création de groupes de travail) » sur lesquels nous n'avons reçus aucunes informations « en vue de préparer » un « projet » sur lequel nous ne savons rien.

Au CE de SPS, SUD a dénoncé la pauvreté des réponses sur l'aspect social. Il a fallu joindre le courrier SUD au procès verbal pour voir la direction apporter des bribes de réponses.

Le DRH Mr. Amiens a sorti de sa poche des éléments écrits qu'il comptait sans doute ne pas communiquer en séance. On se demande bien pourquoi !

Les directions SME et SPS souhaitent s'améliorer en matière de communication...

Elles ont annoncé qu'un site extranet sera accessible à tous le 26 avril.

Voilà donc un site de communication fabriqué par la direction Safran sur lequel nous fondons beaucoup d'espoir...

